



La parole à
**Véronique
Delmas**

CHARGÉE DE MISSION NATURA 2000
EN SEINE-SAINT-DENIS.

«Je suis géographe»

En général, le chargé de mission Natura 2000 possède un profil d'écologue. Ce n'est pas le cas en Seine-Saint-Denis. En effet, le site est assez particulier. Tout d'abord, il s'inscrit dans un environnement urbain où la densité de la population approche les 6 000 habitants au km². Ceci explique que nous connaissions une très forte fréquentation. La Zone de protection spéciale (ZPS) accueille plus de deux millions de visiteurs par an. En outre, il s'agit d'un site constitué de quatorze parcs : un réseau d'espaces en grande partie renaturalisés et des forêts.

Et puis, troisième élément à prendre en compte, le fait que ce multisite compte trois types de gestionnaires : l'Agence des espaces verts de la Région Île-de-France, quatre communes¹ et le Conseil général qui gère plus de 60 % de la ZPS.

Globalement, ce site concerne une très grande multiplicité d'acteurs. Outre les gestionnaires, les dix-neuf communes concernées par le périmètre de la ZPS, le Conseil général organise depuis de nombreuses années des partenariats, notamment à travers son Observatoire départemental de la biodiversité urbaine (ODBU).

Vous comprenez pourquoi ma tâche principale consiste à animer et à coordonner les acteurs du site. L'enjeu, pour la structure porteuse de l'élaboration du Docob, est de tirer parti de cette multiplicité d'acteurs et de leurs compétences. Je dois organiser, en outre, les échanges transversaux entre les différents acteurs, afin qu'il en résulte une meilleure appropriation du contenu du Docob.

En Seine-Saint-Denis, le profil du poste suppose plutôt une personne dont la formation a trait aux interfaces Homme/nature. Pour ma part, je suis géographe et dispose d'une formation à l'aménagement du territoire. Cette dimension est d'ailleurs essentielle car elle me permet de mettre en place une veille urbanistique, de façon à s'assurer que les nombreux projets urbains (infrastructures, habitations...) sont réalisés en cohérence avec l'objectif de préservation de la biodiversité. En effet, les quatorze parcs sont, pour la plupart, des «cœurs verts» au sein de la ville.

Notre métier de chargé de mission englobe aussi un fort volet communication. Ceci est particulièrement prégnant ici puisque nous pouvons potentiellement sensibiliser un million et demi d'habitants. Par conséquent, devant l'enjeu que cela représente, le choix a été fait de confier cette fonction à un autre chargé de mission. ■

>>> Mél: vdelmas@cg93.fr

1. Coubron, Montreuil, Neuilly-Plaisance et Rosny-sous-Bois.

DÉFINITION DU POSTE

■ Fonction

► Le chargé de mission contribue à l'application des directives Habitats et Oiseaux ayant pour objet la conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore (*directives UE 92/43 et CEE 79/409*).

► En tant que chef de projet, il élabore, en concertation avec les acteurs locaux, le document d'objectifs d'un site Natura 2000 et les documents techniques qui s'y rapportent.

► Il recherche et synthétise les données concernant la gestion du site, recueille les avis, prépare et anime les groupes de travail, fait des propositions au comité de pilotage et aux services de l'État et participe à l'animation du comité de pilotage.

► Il suit la réalisation technique des documents de communication.

■ Responsabilité et autonomie

► Le chargé de mission est employé par l'opérateur local qui assure la réalisation du document d'objectifs du site Natura 2000.

► Il ne représente pas les intérêts de la structure qui l'emploie.

► Il peut, dans certains cas, être amené à encadrer une équipe technique.

► Il est en contact avec tous les acteurs concernés par le site. Le comité de pilotage du site examine, amende et valide par étapes ses propositions sous la responsabilité de la structure opérateur.

COMPÉTENCES REQUISES

■ Savoirs

► Connaissances générales en écologie.

► Connaissances législatives et réglementaires en matière de protection de l'environnement.

► Connaissance des problématiques des différentes catégories d'acteurs du milieu rural.

► Connaissance des compétences de l'Union européenne, de l'État et des différentes collectivités territoriales.

► Connaissance des grandes politiques publiques communautaires et nationales en milieu rural : agriculture, forêt, environnement, tourisme, urbanisme...

► Connaissance des méthodes de traitement des données.

► Connaissance concrète du site dans sa dimension humaine : approche économique, socio-politique, juridique et culturelle.

► Connaissance du site sur le plan naturaliste : localisation des habitats.

► Connaissances naturalistes fines adaptées au site : espèces et habitats, évolutions possibles de ces habitats.

■ Savoir-faire

► Animer un groupe.

► Créer les conditions d'une prise de décision concertée.

► Rédiger des documents clairs et informatifs.

► Identifier les groupes d'acteurs, décoder leurs stratégies, repérer les enjeux de pouvoir.

► Planifier et coordonner une action impliquant plusieurs partenaires.

► Faire passer un message adapté à son interlocuteur.

► Développer un réseau de référents.

► Collecter, traiter et diffuser l'information.

► Savoir se présenter.

► Hiérarchiser des données en vue de dégager des priorités pour l'action ou d'identifier les résultats d'un suivi.

► Exploiter, transposer et valoriser les résultats de la recherche et des innovations techniques.

► Évaluer des coûts de gestion.

► Formuler une demande en vue de passer commande à un prestataire (cahier des charges) ou de déléguer une activité à un assistant.

► Suivre et contrôler la réalisation d'une activité confiée à un tiers.

► Construire et mettre en œuvre un protocole d'inventaire naturaliste.

► Utiliser des méthodes de traitement informatique des données.

► Construire des documents cartographiques clairs et informatifs.

■ Savoir-être et aptitudes

► Qualité relationnelle pour mobiliser des partenaires multiples aux intérêts parfois contradictoires.

► Qualité d'écoute.

► Capacité d'analyse et de synthèse.

► Capacité d'organisation.

► Aptitude à travailler en réseau.

► Aptitude à travailler dans la durée.